



Département de l'Isère
Arrondissement de la Tour du Pin

Délibération 2023-1505-1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 15 MAI 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mil vingt-trois,

le lundi 15 mai

le Conseil Municipal de la commune de FOUR

dûment convoqué le 10 mai s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean PAPADOPULO, Maire. La séance est ouverte à 20h00.

Présents : Jean Papadopulo, Anh Brun, Eric Doyen, Matthieu Joly, Christelle Bernard, Pascale Besch, Marielle Berlioz, Emilie Delwaulle, Cécile Gerey, Matthieu Querenet, Nicolas Jambot, Patrice Fournier, Jimmy Delroise, Véronique Luxos, Serge Comberousse

Pouvoirs : /

Absent : /

Secrétaire de séance : Matthieu Querenet est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT.

OBJET : Taux d'imposition 2023

La présente délibération annule et remplace la délibération n°2023-0603-4 du 6 mars 2023.

Par délibération du 28 mars 2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TFPB : 36.57 %

TFPNB : 50.01 %

Depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale. A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Il est proposé, suite à ces informations, de modifier les taux d'imposition en 2023 par rapport à 2022 et de les porter à :

TH : 14.25 %

TFPB : 39.57 %

TFPNB : 50.01 % (inchangé par rapport à 2022)

Le conseil municipal décide, de modifier les taux d'imposition en 2023 par rapport à 2022 et de les porter à :

TH : 14.25 %

TFPB : 39.57 %

TFPNB : 50.01 % (inchangé par rapport à 2022)

Pour : 12

Abstention : 0

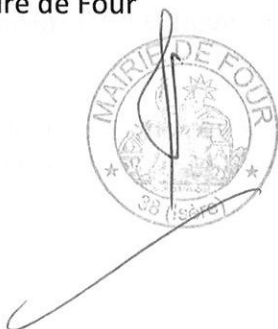
Contre : 3 (Serge Comberousse, Jimmy Delroise, Véronique Luxos)

Acte rendu exécutoire par : - dépôt en Sous-Préfecture le **17 MAI 2023**
- publication et/ou notification le **17 MAI 2023**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

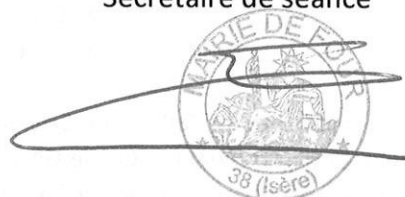
Pour copie conforme.

Jean Papadopulo,
Maire de Four



A circular official stamp of the Municipality of Four, Isère, with the text 'MAIRIE DE FOUR' and '38 (Isère)'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp and extends downwards.

Matthieu Querenet,
Secrétaire de séance



A circular official stamp of the Municipality of Four, Isère, with the text 'MAIRIE DE FOUR' and '38 (Isère)'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp and extends to the left.